

Michel Barde

## Quand le droit d'initiative prend le pouvoir



Photo: m. à d.

**P**our qu'on ne puisse pas abuser du pouvoir, il faut que, par la disposition des choses, le pouvoir arrête le pouvoir. Voilà ce qu'écrivait déjà Montesquieu dans «De l'esprit des lois», bien avant l'introduction en Suisse, de la démocratie directe (initiative et référendum) qui visait, précisément, à instituer un contre-pouvoir au pouvoir.

Le problème est que, depuis plusieurs années déjà, l'initiative populaire a été dévoyée et tend à devenir elle-même le pouvoir. Dans «Le Temps» du 17 janvier dernier, François Cherix écrivait: «le droit d'initiative organise une confusion permanente entre débat de société et décision politique. Le débat de société se nourrit de tous les discours et de toutes les émotions. Il mélange les expertises aux approximations les plus fantaisistes. A l'inverse, la décision politique écarte les passions et convoque la connaissance des dossiers pour élaborer la meilleure loi possible au profit du bien commun. La démocratie directe laisse croire que ces deux plans se rejoignent. Il n'en est rien. Parfois même, ils s'excluent»...

La preuve en est donnée par l'extrême complexité de la mise en œuvre de ces initiatives – au titre souvent trompeur et aux conséquences souvent cachées – lesquelles n'ont parfois été acceptées qu'à une infime majorité. Il faudrait des limites à leur validation, mais l'UDC trouve ici des alliés chez les Socialistes – à quelques exceptions près, dont celle de Fran-

çois Cherix – qui ne veulent pas «réduire les droits populaires». Je l'ai vécu dans les travaux de la Constituante genevoise.

Le coup de massue, le 9 février dernier, de l'initiative «contre l'immigration de masse», acceptée à 50.3 pour cent (!) est révélateur. Nombre d'électeurs ont voté oui en pensant que le texte serait rejeté. Il ne l'a pas été. Le Conseil fédéral n'a pratiquement pas fait campagne, contrairement à son devoir. Les socialistes ont passé leur temps en des jérémiades dénigrant une «Europe trop libérale et pas assez sociale», réclamant de nouvelles mesures d'accompagnement qui risquent d'attirer d'avantage encore de travailleurs étrangers plutôt que de protéger les résidents.

Au soir de la votation, c'était la gueule de bois pour tout le monde. A force de se la jouer chacun pour soi, sans souci de l'intérêt collectif, sans vision stratégique notamment de nos rapports avec l'Europe, le résultat est ce qu'il est. Et ce n'est pas fini. D'autres initiatives en cours dont, par manque de courage politique, on a accepté la validation vont déployer les mêmes effets destructeurs.

Si l'on y prend pas garde, la «souveraineté du peuple» qu'on a érigée en dogme dans notre pays risque de le miner jusqu'à l'éclatement. Il est urgent de la redéfinir en lui imposant les limites qui doivent être celles d'un contre-pouvoir face aux autorités élues, émanations elles aussi du «peuple souverain». ■

---

Michel Barde est ancien délégué patronal suisse à l'OIT.